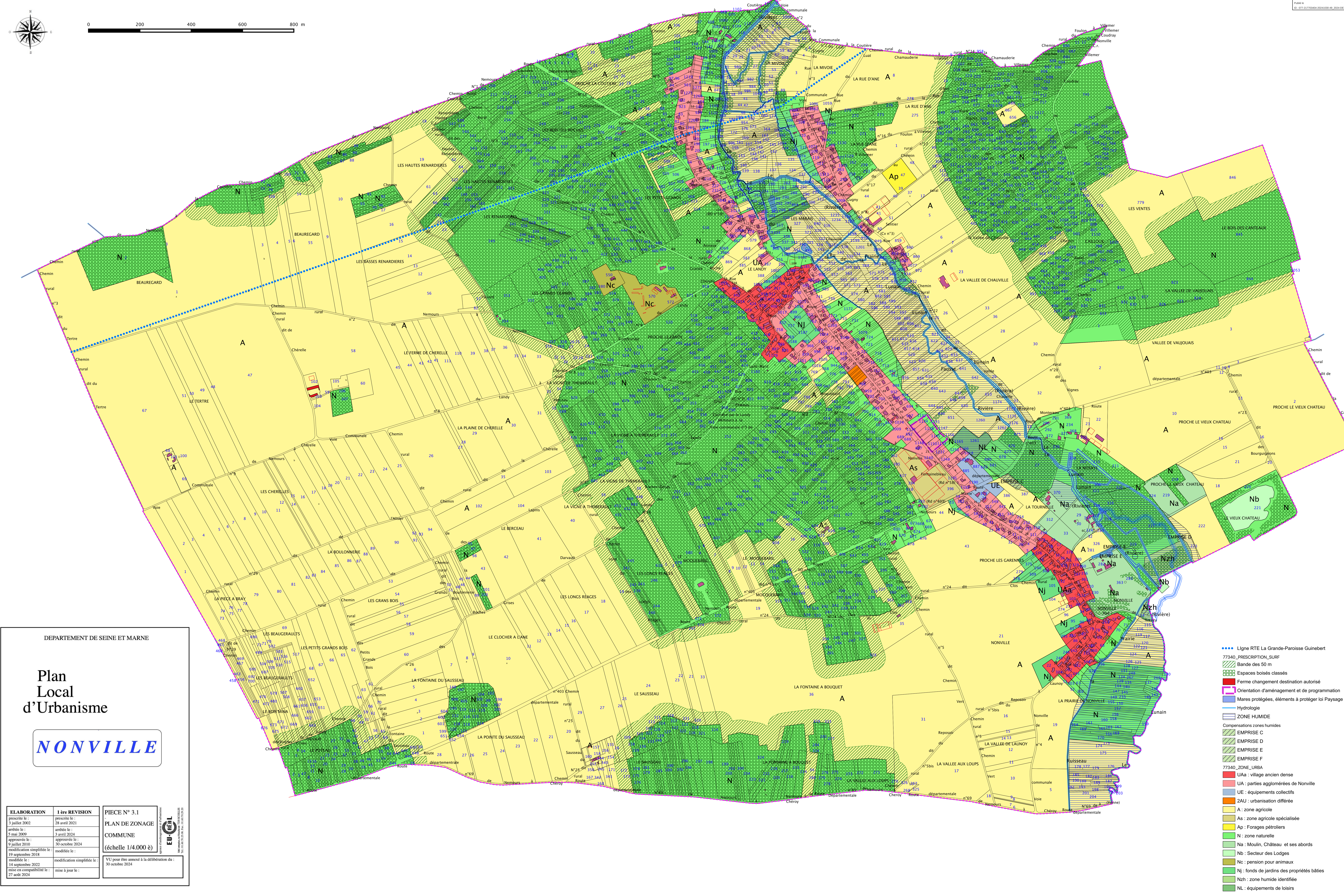


DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan
Local
d'Urbanisme

NONVILLE

ELABORATION	1 ère REVISION
prescrite le : 3 juillet 2002	prescrite le : 28 avril 2021
arrêté le : 5 mai 2009	arrêté le : 3 avril 2024
approuvé le : 9 juillet 2010	approuvé le : 30 octobre 2024
modification simplifiée le : 19 septembre 2018	modifiée le : 14 septembre 2022
modifiée le : mise en compatibilité le : 27 août 2024	modification simplifiée le : mise à jour le :

PIECE N° 3.1

PLAN DE ZONAGE
COMMUNE

(échelle 1/4.000 è)

VU pour être annexé à la délibération du :
30 octobre 2024

- Ligne RTE La Grande-Paroisse Guinebert
- 77340_PRESCRIPTION_SURF
- Bandes des 50 m
- Espaces boisés classés
- Ferme changement destination autorisé
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Mares protégées, éléments à protéger loi Paysage
- Hydrologie
- ZONE HUMIDE
- Compensations zones humides
- EMPRISE C
- EMPRISE D
- EMPRISE E
- EMPRISE F
- 77340_ZONE_URBA
- UAa : village ancien dense
- UA : parties agglomérées de Nonville
- UE : équipements collectifs
- 2AU : urbanisation différée
- A : zone agricole
- As : zone agricole spécialisée
- Ap : Forages pétroliers
- N : zone naturelle
- Na : Moulin, Château et ses abords
- Nb : Secteur des Lodges
- Nc : pension pour animaux
- Nj : fonds de jardins des propriétés bâties
- Nzh : zone humide identifiée
- NL : équipements de loisirs